



**AIN**<sup>01</sup>  
le Département

**LABEL**  
**DEVENIR**  
**ENTREPRISE**  
**ORIGIN'AIN**

Le Conseil Départemental lance le label Origin'Ain, pour renforcer la notoriété et l'attractivité de l'Ain, faire connaître et reconnaître les atouts économiques du territoire, 1<sup>er</sup> département industriel de France, 3<sup>e</sup> plus forte balance commerciale d'Auvergne-Rhône-Alpes, 3<sup>e</sup> département le plus innovant de la Région. L'Association des acteurs économiques de la Plastics Vallée (AEPV) a relayé l'appel pour que le territoire soit promoteur et majeur du label. Inscription sur [www.ain.fr/solutions/originain/](http://www.ain.fr/solutions/originain/).

► **TAXE D'APPRENTISSAGE**

Les trois chambres de l'Ain, du Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat et d'Agriculture se sont unies avec leurs chambres régionales pour collecter jusqu'au 28 février, la taxe d'apprentissage auprès des entreprises du département. En 2018, 1766 entreprises aindinoises ont versé leur taxe pour un total 3 118 611 euros, attribués à 533 établissements d'enseignement dont 83 se situent dans l'Ain. Être plus simple, plus efficace et plus proche des entreprises, telles sont les motivations de ce regroupement consulaire.

► **MAGASINS DE PRODUCTEURS**

Les magasins de producteurs désireux de se fédérer à un niveau national, se retrouveront en séminaire les lundi 21 et mardi 22 janvier au Domaine Saint-Joseph de Sainte-Foy-Lès-Lyon. L'objectif de ces deux journées de travail est de construire le socle de valeurs communes ainsi que les fondements de la gouvernance et du fonctionnement de leur futur réseau. Il intéresse d'ores et déjà une trentaine de magasins et pourrait en concerner une centaine d'ici 5 ans. Ce projet est porté, entre autres, par le réseau Terre d'Envie, également organisme de formation spécialisé dans la vente collective directe, dont le siège est à Bourg-en-Bresse.

► **AINPULS**

Le CPME de l'Ain renouvelle son week-end d'innovation Ainpuls. La deuxième édition de cet accélérateur de projets aura lieu les 22, 23 et 24 mars. Les porteurs de projets auront le week-end pour partager, développer, tester et transformer leur idée en réalité. Les inscriptions seront ouvertes le 1<sup>er</sup> février sur [www.ainpuls-cpme01.org](http://www.ainpuls-cpme01.org). À partir de chaque projet d'entreprise, une équipe composée de professionnels et d'étudiants sera mobilisée autour du dirigeant. C'est un nouveau modèle de pensées et d'actions, basé sur « l'open innovation » et le « lean Startup », i.e. la collaboration et le partage libre des savoirs, que la CPME de l'Ain propose aux entreprises.

► **ROTARY**

Le Rotary Bourg-Revermont organise le 26 janvier de 9h à 17h30 à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse, un don du sang. Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé, ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

**SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**

**LES POINTS INFOS DÉPLOYÉS À MONTREVEL-EN-BRESSE**

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse ouvre une permanence des Points Info Emploi (PIE) à Montrevel-en-Bresse. Elle aura lieu les jeudis de 14h à 16h30 à la cité administrative. La première permanence ouvre jeudi 24 janvier. L'agglomération développe ainsi un service d'accompagnement à la recherche d'emploi qui a fait ses preuves dans d'autres communes du territoire. Des permanences sont aujourd'hui proposées à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg et Saint-Trivier. Les conseillers réseau emploi (professionnels et bénévoles) proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation, de la rédaction de la candidature à la préparation de l'entretien. Ils orientent le public vers les bons interlocuteurs et leur font bénéficier de leur réseau de partenaires. L'accueil est gratuit et sans rendez-vous. En 2017 (derniers chiffres disponibles), les PIE ont accompagné 1 177 personnes.



**FILIÈRE VIANDE**

**GESLER REPREND SES ACTIVITÉS**

Après l'incendie qui a ravagé en partie ses locaux, dans la nuit du 27 au 28 septembre, l'abattoir Gesler, à Hotonnes, a repris ses activités d'abattage, après décontamination des bâtiments épargnés par les flammes. Reste à rebâtir les ateliers de découpe et de salaison.